

**Service instructeur**  
Direction Développement Social des Territoires

N° CP-2014-8-4-3

**Service consulté**

**MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DEPARTEMENTALE D'INSERTION POUR  
2014**

Résumé : Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique départementale d'insertion, ce rapport a pour objet de proposer l'attribution d'aides financières pour permettre le développement de projets locaux d'insertion validés par les Commissions Territoriales des Solidarités Actives (CTSA) de Colmar, et de Mulhouse, pour un montant total de 2 849 €.

Le Conseil Général, dans le cadre de l'adoption du rapport « Insertion et Autonomie », a décidé de renouveler les crédits destinés à accorder des aides spécifiques pour développer des projets participant à l'insertion des bénéficiaires du revenu de Solidarité active (rSa).

L'Assemblée Départementale a voté un crédit de 60 000 € au titre de l'année 2014, le même montant avait été attribué pour 2013.

Ainsi, chaque Commission Territoriale des Solidarités Actives (CTSA) peut être amenée à proposer à la Commission Permanente un ou plusieurs projets, à hauteur des crédits votés, au cours de l'année.

Ces projets sont adaptés aux besoins des territoires concernés et doivent répondre à plusieurs critères et notamment :

- constituer une action de développement social territorial dans les domaines relevant de l'insertion sociale et socioprofessionnelle ;
- être en cohérence avec le Programme Départemental d'Insertion, les Projets Pour l'Insertion et les besoins des publics ciblés ;
- favoriser les conditions de participation des bénéficiaires ;
- mobiliser les ressources du territoire...

Ils sont présentés par les associations, organismes, collectivités territoriales ou par les travailleurs sociaux et validés par les membres des CTSA avant d'être soumis à la Commission Permanente du Conseil Général.

Dans ce cadre, les CTSA de Colmar, et de Mulhouse / Mulhouse Couronne souhaitent soumettre à la Commission Permanente 4 projets dont le coût total s'élève à 2 849 €.

Ces projets sont les suivants :

**C.T.S.A de Colmar :**

<b>Projet</b>	<b>Porteur du projet</b>	<b>Description du projet</b>	<b>Participation proposée par la CTSA</b>	<b>Participation proposée au vote de la CP</b>
«Atelier de lutte contre l'illettrisme »	Association APPONA 68	Permettre aux personnes apprenantes d'acquérir les capacités de lecture et d'écriture en leur apportant les savoirs de base	850 €	850 €

**C.T.S.A de Mulhouse et Mulhouse Couronne :**

<b>Projet</b>	<b>Porteur du projet</b>	<b>Description du projet</b>	<b>Participation proposée par la CTSA</b>	<b>Participation proposée au vote de la CP</b>
«Groupe Arc en Ciel»	Centre Socio Culturel Lavoisier/ Brustlein	Favoriser l'insertion sociale d'un public peu investi dans les actions proposées par les structures du quartier Lutter contre l'isolement des personnes à faibles revenus Susciter des échanges	449 €	449 €
«De l'isolement vers l'insertion – Groupe Saint Nicolas »	Centre Socio Culturel Pax	Favoriser l'insertion sociale d'un public peu investi dans les actions proposées par les structures du quartier Lutter contre l'isolement des personnes à faibles revenus Susciter des échanges	800 €	800 €

« Atelier de lutte contre l'illettrisme en direction des gens du voyage »	Association APPONA 68	Permettre aux personnes apprenantes d'acquérir les capacités de lecture et d'écriture en leur apportant les savoirs de base	750 €	750 €
---	-----------------------	---	-------	-------

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder le versement des subventions suivantes :

- Association APPONA 68 : 850 € pour le projet «Atelier de lutte contre l'illettrisme » ;
- Centre Socio Culturel Lavoisier / Brustlein : 449 € pour le projet « Groupe Arc en Ciel » ;
- Centre Socio Culturel Pax : 800 € pour le projet « De l'isolement vers l'insertion, Groupe Saint Nicolas » ;
- Association APPONA 68 : 750 € pour le projet «Atelier de lutte contre l'illettrisme en direction des gens du voyage» ;

- de préciser que les dépenses correspondantes, d'un montant total de 2849€, seront prélevées sur le Programme H712 – Chapitre 017 – Fonction 561 - Nature 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU  
12 SEPTEMBRE 2014

**Projets CLI  
PROGRAMME 2014**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
CLI04348	<b>Appona 68</b> Atelier de lutte contre l'illettrisme	850,00
CLI04351	<b>Appona 68</b> Atelier de lutte contre l'illettrisme en direction des gens du voyage	750,00
CLI04349	<b>CENTRE SOCIAL LAVOISIER BRUSTLEIN</b> Groupe Arc en Ciel	449,00
CLI04350	<b>PAX CENTRE SOCIO CULTUREL MAISON POUR TOUS</b> De l'isolement vers l'insertion Groupe Saint Nicolas	800,00
Total		2 849,00